

Les relations commerciales de la Belgique avec la

PALESTINE

Cette note est également disponible sur le site internet de l'Agence pour le Commerce extérieur : www.abh-ace.be



Agence pour le
Commerce extérieur

TABLE DES MATIÈRES

1	La position de la Belgique et des pays de l'UE dans le marché palestinien	2
1.1	Exportations	2
1.2	Importations	3
2	La position de la Palestine comparée à celle des pays voisins (2020)	4
3	Relations commerciales bilatérales	5
3.1	Échanges de marchandises	5
3.1.1	Exportations	7
3.1.2	Importations	9
3.1.3	Évolution de la balance des biens à l'issue des 3 premiers mois de 2021	11
3.2	Échanges de services	12
3.2.1	Exportations	13
3.2.2	Importations	14
4	Notes méthodologiques	15
4.1	Concepts	15
4.2	Indice des prix à l'importation et à l'exportation	16
5	Sources	17
6	Contacts	17

1 LA POSITION DE LA BELGIQUE ET DES PAYS DE L'UE DANS LE MARCHÉ PALESTINIEN

1.1 EXPORTATIONS

Les exportations européennes (UE-27) à destination de la Palestine se sont chiffrées à EUR 4.234,6 millions en 2020.

La **Belgique représentait 0,3% de ces exportations et se classait 8^e pays européen exportateur de biens vers la Palestine.**

L'Allemagne a pris la première place avec 92,7% tandis que la Croatie occupait la deuxième place avec 2,1%. La République tchèque a complété le podium avec 1,3%.

Les ventes européennes à destination de la Palestine ont augmenté de 0,0% entre 2019 et 2020. Les exportations belges ont, quant à elles, baissé de 20,4% au cours de la même période.

Les exportations allemandes ont reculé de 1,4% tandis que celles de la Croatie ont bondi de 146.874,2%. Les ventes de la République tchèque ont progressé de 5,4%.

En 2020, la Belgique a connu une baisse de ses exportations à destination de la Palestine, tandis que celles de l'Union européenne augmentaient. Elle est donc devenue un fournisseur européen relativement moins important de la Palestine.

TABLEAU 1 : ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS À DESTINATION DE LA PALESTINE

En millions d'EUR	2019	2020	Variation en %	Part en %
1 Allemagne	3.983,6	3.927,2	-1,4	92,7
2 Croatie	0,1	90,9	146.874,2	2,1
3 République tchèque	53,9	56,8	5,4	1,3
...				
8 Belgique	14,4	11,5	-20,4	0,3
...				
Total UE-27	4.233,6	4.234,6	0,0	100,0

1.2 IMPORTATIONS

Les importations européennes (UE-27) en provenance de la Palestine se sont chiffrées à EUR 5.762,3 millions en 2020.

La **Belgique représentait 0,0% de ces importations et se classait 12^e pays de l'UE.**

L'Allemagne a pris la première place avec 78,7% tandis que la Hongrie occupait la deuxième place avec 8,0%. La Slovaquie a complété le podium avec 5,2%.

Les acquisitions européennes (UE-27) en provenance de la Palestine ont progressé de 15,0% entre 2019 et 2020. Les importations belges ont, quant à elles, baissé de 17,0% au cours de la même période.

Les importations allemandes ont progressé de 8,3% tandis que celles de la Hongrie ont progressé de 13,8%. Les achats de la Slovaquie ont bondi de 991.270.400,0%.

En 2020, la Belgique a connu une baisse de ses importations en provenance de la Palestine, tandis que celles de l'Union européenne augmentaient. Elle devient donc un client européen relativement moins important de la Palestine.

TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DE LA PALESTINE

En millions d'EUR		2019	2020	Variation en %	Part en %
1	Allemagne	4.187,0	4.534,4	8,3	78,7
2	Hongrie	403,1	458,8	13,8	8,0
3	Slovaquie	0,0	297,4	991.270.400,0	5,2
...					
12	Belgique	2,3	1,9	-17,0	0,0
...					
Total UE-27		5.011,1	5.762,3	15,0	100,0

2 LA POSITION DE LA PALESTINE COMPARÉE À CELLE DES PAYS VOISINS (2020)

CLIENT → EXPORTATIONS BELGES

FOURNISSEUR → IMPORTATIONS BELGES



INTÉRÊT MANIFESTÉ POUR LE MARCHÉ PALESTINIEN

Le fichier des exportateurs de l'Agence pour le Commerce extérieur recense 602 entreprises belges exportant vers la Palestine et 1.441 manifestant des signes d'intérêt pour ce marché, sur un total de 24.830 sociétés.

3 RELATIONS COMMERCIALES BILATÉRALES

3.1 ÉCHANGES DE MARCHANDISES

En 2020, la Palestine a été le **155^e** client en importance de la Belgique. Elle s'est classée devant le Kirghizistan et derrière la Mongolie. Les **exportations** de la Belgique à destination de la Palestine se sont chiffrées à EUR 11,5 millions en 2020 contre un montant de EUR 14,4 millions en 2019, soit une baisse de **20,4%**.

En ce qui concerne les principaux fournisseurs de la Belgique, la Palestine a

pris la **154^e** place en 2020, derrière les Seychelles et devant le Népal. La Belgique a importé de la Palestine des marchandises pour un montant de EUR 1,9 millions en 2020 contre EUR 2,3 millions en 2019. Les **achats** belges en provenance de la Palestine ont, en d'autres termes, diminué de **17,0%**.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de marchandises de la Belgique avec la Palestine de **2016 à 2020**.

TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE MARCHANDISES DE LA BELGIQUE AVEC LA PALESTINE

En millions d'EUR	2016	2017	2018	2019	2020
Exportations	4,9	4,2	5,6	14,4	11,5
Importations	2,7	2,0	2,0	2,3	1,9
Balance commerciale	2,2	2,2	3,6	12,1	9,6
Exportations : variation en %	-14,7	-12,8	33,4	154,7	-20,4
Importations : variation en %	-14,2	-25,9	-2,1	16,3	-17,0

La **balance commerciale des marchandises** entre la Belgique et la Palestine est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2016, la balance commerciale des marchandises entre la Belgique et la Palestine présentait un excédent chiffré à EUR 2,2 millions.

En 2017, la baisse des importations, plus significative que celle des exportations, a étoffé l'excédent qui s'est établi à EUR 2,2 millions.

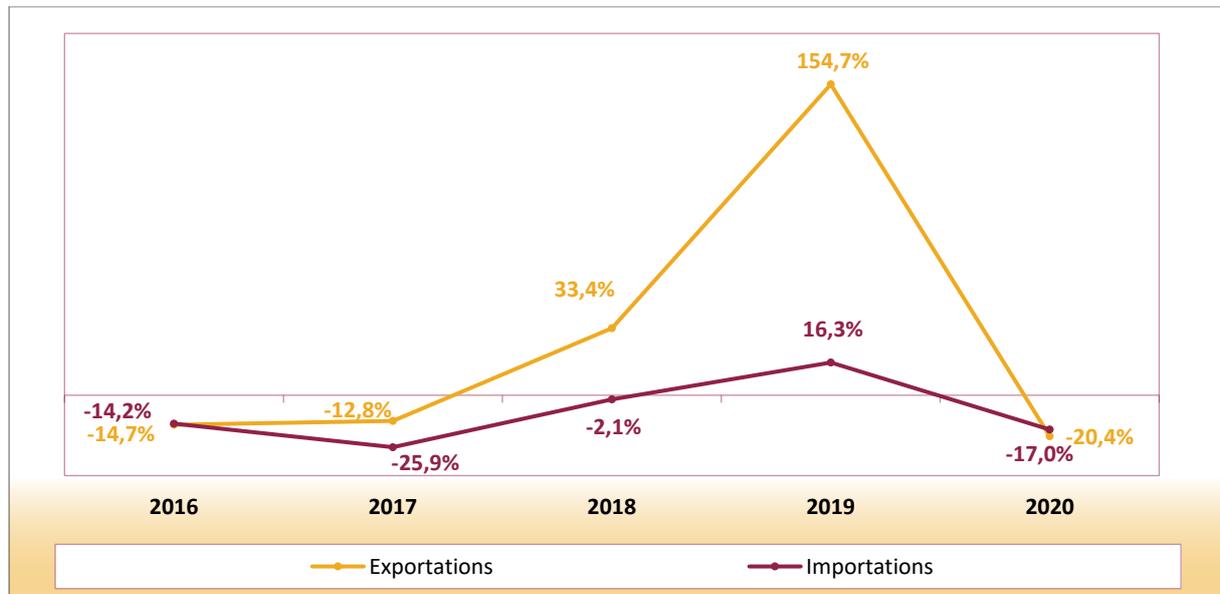
En 2018, la hausse des exportations, combinée à la baisse des importations, a

étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 3,6 millions.

En 2019, la hausse des exportations, plus significative que celle des importations, a étoffé le surplus qui s'est établi à EUR 12,1 millions.

L'année dernière, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 9,6 millions.

GRAPHIQUE 1 : VARIATION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS (EN VALEUR)



Le graphique ci-dessus montre que les échanges de marchandises entre la Belgique et la Palestine ont été soumis à d'importantes fluctuations ces dernières années.

En 2016, les **exportations** belges à destination de la Palestine ont diminué de 14,7%, en raison de la régression des ventes de matériel de transport. En 2017, elles ont baissé de 12,8%, parce que les ventes de graisses et huiles ont décliné. Pour ce qui est de l'année 2018, ces exportations totales ont enregistré une croissance de 33,4%, grâce aux ventes de matériel de transport en hausse. En 2019, elles ont crû de 154,7%, en raison de la croissance des ventes de produits chimiques. L'année dernière, les exportations totales belges vers la Palestine ont régressé de 20,4%, car les ventes de machines et appareils ont diminué.

En 2016, les **importations** belges en provenance de la Palestine ont diminué de 14,2%, en raison de la régression des achats de produits du règne végétal. En 2017, elles ont baissé de 25,9%, parce que les acquisitions de produits du règne végétal ont décliné. Pour ce qui est de l'année 2018, ces importations totales ont enregistré une décroissance de 2,1%. En 2019, elles ont crû de 16,3%, en raison de la croissance des acquisitions de produits du règne végétal. L'an dernier, les importations totales en provenance de la Palestine ont régressé de 17,0%, car les achats de produits du règne végétal ont diminué.

3.1.1 EXPORTATIONS

En 2020, les deux premiers secteurs valaient plus de 60,0% des exportations de marchandises vers la Palestine. Les **produits chimiques**, premier secteur à l'exportation, ont représenté 55,7% des ventes totales belges vers la Palestine, soit EUR 6,4 millions. La sous-section des « produits immunologiques » totalisait EUR 3,6 millions.

Les **instruments d'optique** ont pris la deuxième place avec une part de 10,3% et des ventes de EUR 1,2 million. Ces ventes concernaient des « instruments et appareils pour la médecine, la chirurgie ou l'art vétérinaire » pour EUR 0,5 million.

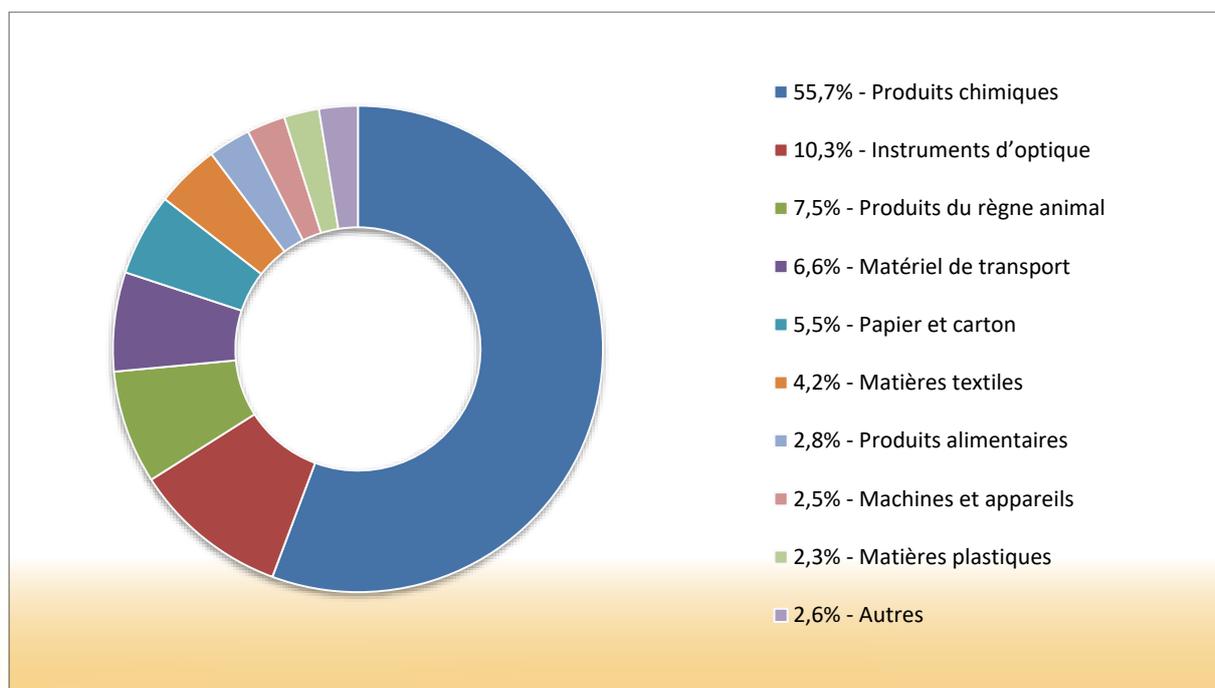
Les **produits du règne animal**, qui ont complété le podium, ont représenté EUR 0,9 million, soit une part de 7,5% du total exporté vers la Palestine. Les « oeufs fertilisés de volailles » ont généré EUR 0,8 million.

Les exportations de **matériel de transport**, quatrième section, s'élevaient à EUR 0,8 million et une part de 6,6% des exportations vers la Palestine. Les « voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de moins de 10 personnes » s'attribuent EUR 0,5 million de cette catégorie.

Les ventes de **papier et carton** vers la Palestine atteignaient EUR 0,6 million, soit une part de 5,5%. La sous-section du « papier timbré; chèques; titres d'actions ou d'obligations et titres simil. » atteignait EUR 0,5 million.

Il convient également de noter la part des sections : **matières textiles** (4,2%), **produits alimentaires** (2,8%), **machines et appareils** (2,5%) et **matières plastiques** (2,3%).

GRAPHIQUE 2 : LES EXPORTATIONS BELGES (EN %) À DESTINATION DE LA PALESTINE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2020



En 2020, les exportations de quatre des neuf plus importantes sections étaient en croissance. Le **papier et carton** (+2.244,4%) est ainsi la section dont les ventes à destination de la Palestine ont le plus progressé en valeur (EUR +0,6 million) en 2020. La sous-section du « papier timbré; chèques; titres d'actions ou d'obligations et titres simil. » a gagné EUR 0,5 million en un an.

Les **produits du règne animal** (+102,3%) sont la deuxième catégorie dont les exportations ont le plus augmenté en valeur (EUR +0,4 million). Les « oeufs fertilisés de volailles » ont généré EUR 0,4 million supplémentaire en 2020.

La troisième plus importante hausse des ventes en valeur (EUR +0,1 million) est à attribuer à la section des **matières textiles** (+37,9%). La sous-section des « tapis et autres revêtements de sol » a engendré EUR 0,4 million additionnel par rapport à 2019.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, de la section des **produits chimiques** (+1,2%).

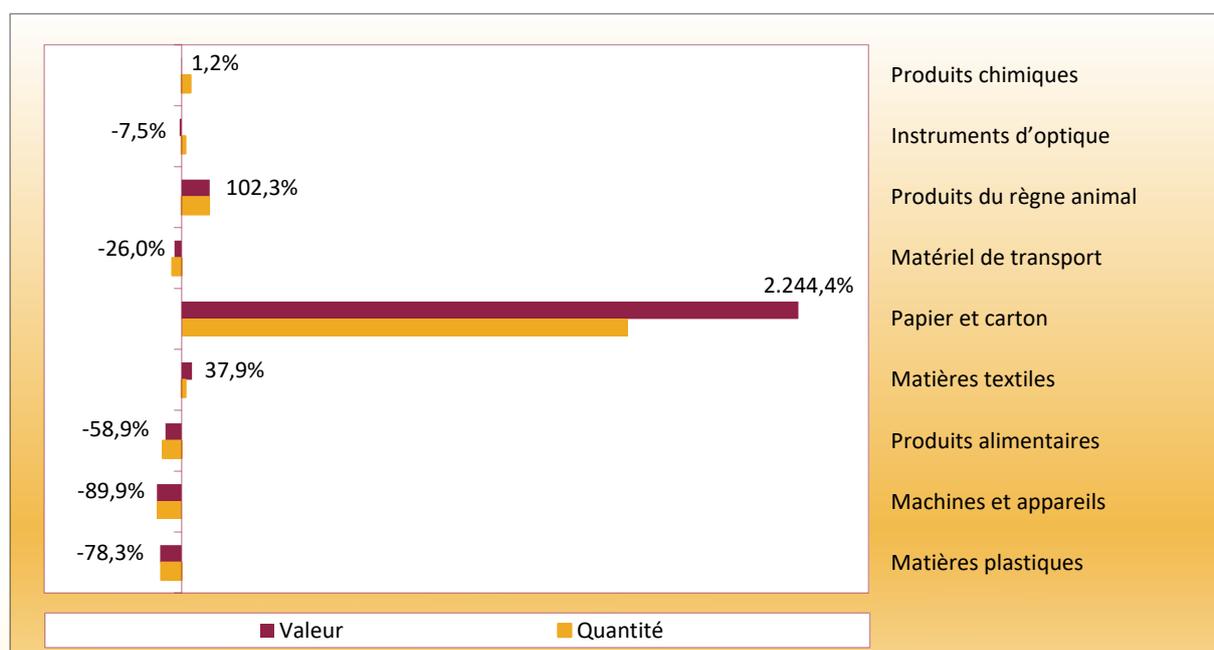
Toutefois, d'autres sections ont vu leurs ventes à destination de la Palestine diminuer. Les **machines et appareils** (-89,9%) sont ainsi la section dont les ventes à destination de la Palestine ont le plus régressé en valeur (EUR -2,6 millions) en 2020. La sous-catégorie des « appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air » a perdu EUR 1,4 million par rapport à 2019.

Les **matières plastiques** (-78,3%) sont la deuxième catégorie dont les exportations vers ce pays ont le plus décliné en valeur (EUR -1,0 million). Les « ouvrages en matières plastiques » ont engendré EUR 0,6 million de moins en 2020.

La troisième plus importante baisse des ventes en valeur (EUR -0,5 million) est à attribuer à la section des **produits alimentaires** (-58,9%). La sous-section des « produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie » a engendré une baisse de EUR 0,4 million par rapport à 2019.

Il convient également de noter la régression, moins importante en valeur, des sections : **matériel de transport** (-26,0%) et **instruments d'optique** (-7,5%).

GRAPHIQUE 3 : VARIATION DES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA PALESTINE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2019/2020



3.1.2 IMPORTATIONS

En 2020, les produits les plus importés en provenance de la Palestine étaient les **produits du règne végétal**. Ces acquisitions, qui concernaient pour EUR 0,6 million de « plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides », ont représenté 73,4% du total importé en Belgique depuis la Palestine, soit la somme de EUR 1,4 million.

Les achats de **matières textiles**, seconde section d'importation depuis la Palestine, s'octroient 10,9%, soit un montant de EUR 0,2 million. La principale sous-section, les « châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles et voilettes et articles simil., de laine ou poils fins (autres qu'en bonneterie) », atteignait EUR 0,1 million.

Avec une part de 6,6%, les acquisitions de **graisses et huiles** ont atteint la somme de

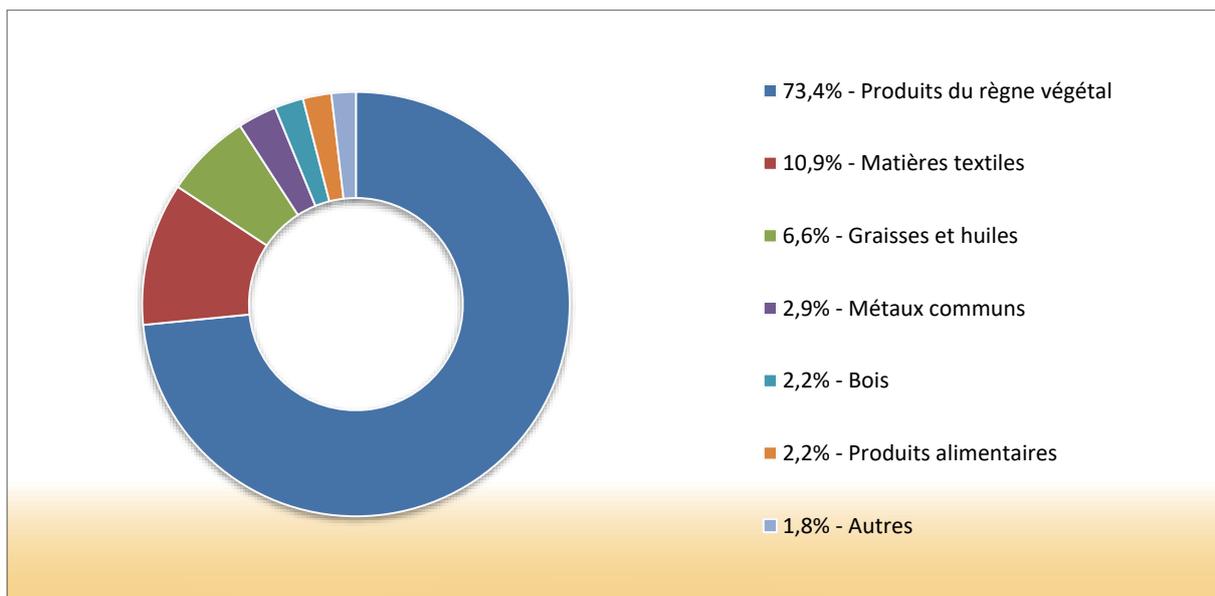
EUR 0,1 million. La sous-section de l'« huile d'olive vierge extra » représentait EUR 0,1 million.

Les **métaux communs** correspondaient à 2,9% des importations de la Palestine, soit EUR 0,1 million. Les « poêles, chaudières à foyer, foyers de lessiveuses, chaudières avec foyer pour la lessive, braseros et appareils ménagers simil., en fonte, fer ou acier » ont généré EUR 0,0 million.

Les acquisitions de **bois** totalisaient, quant à elles, EUR 0,0 million, soit une part de 2,2%. La principale sous-section des « articles en bois pour la table ou la cuisine » atteignait EUR 0,03 million.

Il convient également de noter la part de la section des **produits alimentaires** (2,2%).

GRAPHIQUE 4 : LES IMPORTATIONS BELGES (EN %) EN PROVENANCE DE LA PALESTINE, CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (VALEUR) — 2020



En 2020, les importations de deux des six plus importantes sections étaient en décroissance. Les **produits du règne végétal** (-29,1%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de la Palestine ont le plus régressé en valeur (EUR -0,6 million) en 2020. Les acquisitions de « plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides » ont baissé de EUR 0,3 million.

Les **métaux communs** (-57,9%) sont la deuxième catégorie dont les importations en provenance de ce pays ont le plus décliné en valeur (EUR -0,1 million). Les importations de « profilés pleins en alliages d'aluminium » ont perdu EUR 0,1 million en 2020.

Toutefois, d'autres sections ont vu leurs achats en provenance de la Palestine augmenter. Les **matières textiles** (+1.562,6%) sont ainsi la section dont les acquisitions en provenance de la Palestine ont le plus progressé en valeur (EUR +0,2 million) en 2020. La sous-section des « châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles,

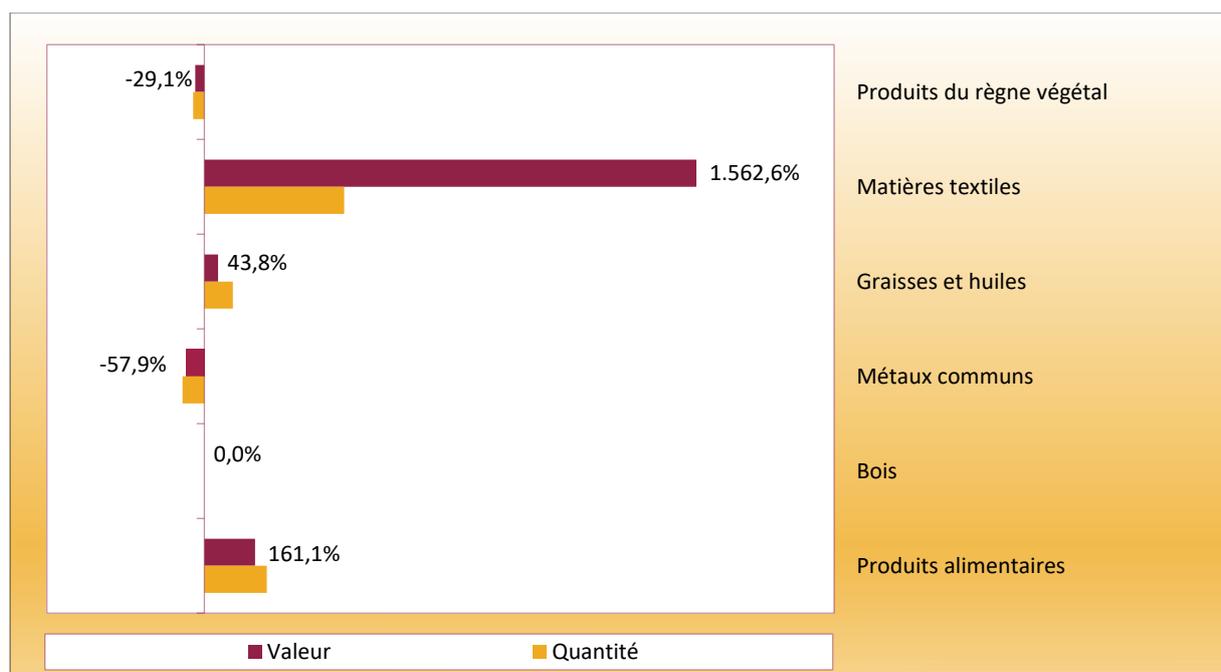
voiles et voilettes et articles simil., de laine ou poils fins » a gagné EUR 0,1 million en un an. Le **bois** est la deuxième catégorie dont les importations ont le plus augmenté en valeur (EUR +0,05 million). Les « articles en bois pour la table ou la cuisine » ont engendré EUR 0,05 million supplémentaire d'acquisitions en Palestine.

Les **graisses et huiles** (+43,8%) sont la troisième section dont les achats ont le plus progressé en valeur (EUR +0,01 million). La sous-section de l'« huile d'olive et ses fractions » a rapporté EUR 0,01 million de plus d'achats en Palestine en 2020.

Il convient également de noter la progression, moins importante en valeur, de la section des **produits alimentaires** (+161,1%).

Les importations totales belges de marchandises en provenance de la Palestine ont reculé de 17% en 2020. Les **produits du règne végétal** en sont donc la première cause.

GRAPHIQUE 5 : VARIATION DES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA PALESTINE CLASSÉES PAR PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS (EN VALEUR ET EN QUANTITÉ) — 2019/2020



3.1.3 ÉVOLUTION DE LA BALANCE DES BIENS À L'ISSUE DES 3 PREMIERS MOIS DE 2021

EXPORTATIONS

Les **exportations** belges à destination de la Palestine se sont chiffrées au terme des 3 premiers mois de 2021 à EUR 1,7 million, soit une diminution de 18,9% en comparaison avec 2020 (même période).

Au terme de la période sous revue, la section du **matériel de transport** a pris la première place avec EUR 0,5 million, soit une part de 29,3%. Les exportations de ce groupe de produits ont bondi de 2.065,5% en un an.

Avec EUR 0,5 million, les **produits chimiques** ont occupé la deuxième place avec une part de 27,7%. Les exportations de ce groupe de produits ont diminué de 10,1%.

Avec EUR 0,2 million, les **instruments d'optique** ont complété le top 3. Ayant diminué de 33,5%, les ventes de cette section ont représenté une part de 13,0%.

IMPORTATIONS

Selon les données disponibles pour 2021 (3 premiers mois), les **importations** belges en provenance de la Palestine se sont chiffrées à EUR 0,8 million, soit un bond de 25,5% en comparaison avec 2020 (même période).

La section des **produits du règne végétal** prend la première place avec une part de 61,7%. Les importations de cette section se sont chiffrées à EUR 0,5 million, soit un recul de 4,5%.

La section des **produits chimiques** a occupé la deuxième place avec une part de 26,9%. Les importations de ce groupe de produits ont atteint EUR 0,2 million.

Les **matières textiles** ont complété le top 3 avec une part de 6,2%. Les achats de cette section se sont chiffrés à EUR 0,04 million.

3.2 ÉCHANGES DE SERVICES

En 2020, les **exportations** belges de services à destination de la Palestine se sont chiffrées à **EUR 1,3 million**. La Palestine s'est classée **198^e client** de la Belgique pour les services. Les ventes belges de services vers la Palestine ont diminué de 29,3% en 2020 par rapport à 2019.

Les **importations** belges de services en provenance de la Palestine se sont élevées à

EUR 0,4 million en 2020, soit une baisse de 53,1% par rapport à 2019. La Palestine a été, en 2020, le **202^e fournisseur** de services de la Belgique.

Le tableau ci-après montre l'évolution des échanges de services de la Belgique avec la Palestine **de 2018 à 2020**.

TABLEAU 4 : ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE SERVICES DE LA BELGIQUE AVEC LA PALESTINE

En millions d'EUR	2018	2019	2020
Exportations	2,4	1,8	1,3
Importations	2,0	0,9	0,4
Balance commerciale	0,4	0,9	0,9
Exportations : variation en %	-0,1	-24,1	-29,3
Importations : variation en %	2,4	-53,9	-53,1

La **balance commerciale belge des services entre la Belgique et la Palestine** est traditionnellement excédentaire pour notre pays.

En 2018, elle affichait un excédent chiffré à EUR 0,4 million. En 2019, la baisse des importations, plus significative que celle des exportations, a étoffé l'excédent qui s'est établi à EUR 0,9 million.

En 2020, la baisse des exportations, plus significative que celle des importations, a réduit le surplus qui s'est établi à EUR 0,9 million.

Au cours de la même période, la balance des marchandises entre la Belgique et la Palestine était en excédent en faveur de notre pays.

3.2.1 EXPORTATIONS

Les **communications**, qui englobent « les services de poste et de messagerie et les services de télécommunications », ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 0,5 million et une part de 36,9%. Ce résultat représente une augmentation de 1,9% par rapport à 2019.

Avec une part de 36,3% et un montant de EUR 0,5 million, le **trafic touristique**, qui recouvre essentiellement « les biens et services fournis par une économie aux voyageurs au cours d'un séjour de moins d'un an sur le territoire de cette économie », s'est attribué la 2^e place. Les ventes de cette section de services ont ainsi baissé de 16,6%.

Les **autres services aux entreprises**, regroupant « les commissions sur les transactions de biens et services entre les

négociants, courtiers en produits, distributeurs et commissionnaires résidents et des non-résidents », ont occupé la troisième place avec une part de 8,9% des exportations de services vers la Palestine, soit un montant de EUR 0,1 million. Les exportations de cette catégorie de services ont diminué de 69,2% en 2020.

Il convient également de noter l'évolution des sections du **transport** (+22,6%) et des **services financiers** (-67,2%).

Le secteur des **autres services aux entreprises** est donc le principal acteur de la baisse globale des exportations de services vers la Palestine (-29,3%).

TABLEAU 5 : LES EXPORTATIONS BELGES À DESTINATION DE LA PALESTINE

En millions d'EUR	2019	2020	2020 Part en %	2019/2020 Var. en %
Communications	0,5	0,5	36,9	1,9
Trafic touristique	0,6	0,5	36,3	-16,6
Autres services aux entreprises	0,4	0,1	8,9	-69,2
Transport	0,1	0,1	7,9	22,6
Services financiers	0,3	0,1	7,2	-67,2
Services restants	0,0	0,0	2,8	-2,7
Total	1,8	1,3	100,0	-29,3

3.2.2 IMPORTATIONS

En 2020, trois des cinq sections de services les plus importantes à l'importation ont connu une décroissance.

Les **autres services aux entreprises** ont devancé les autres types de services avec une somme de EUR 0,2 million et une part de 41,4%. Ce résultat représente une diminution de 43,5% par rapport à 2019.

Le **trafic touristique** et les **communications** se sont partagé la 2^e et la 3^e place du classement avec des parts respectives de 36,7% et 16,3%. Les importations de la section du **trafic**

touristique ont généré EUR 0,2 million, soit une baisse de 68,9%, et celles des **communications** EUR 0,1 million, soit un bond de 150,0%.

Il convient également de noter l'évolution des sections des **services financiers** (-76,6%) et du **transport** (+66,7%).

Le secteur du **trafic touristique** a été la cause principale de la baisse globale des importations belges de services depuis la Palestine (-53,1%).

TABLEAU 6 : LES IMPORTATIONS BELGES EN PROVENANCE DE LA PALESTINE

En millions d'EUR	2019	2020	2020	2019/2020
			Part en %	Var. en %
Autres services aux entreprises	0,3	0,2	41,4	-43,5
Trafic touristique	0,5	0,2	36,7	-68,9
Communications	0,0	0,1	16,3	150,0
Services financiers	0,0	0,0	2,6	-76,6
Transport	0,0	0,0	2,3	66,7
Services restants	0,0	0,0	0,5	-85,7
Total	0,9	0,4	99,8	-53,1

4 NOTES MÉTHODOLOGIQUES

4.1 CONCEPTS

Deux concepts peuvent être utilisés pour l'agrégation des statistiques sur le commerce de marchandises : le **concept national** et le **concept communautaire**.

L'Agence pour le Commerce extérieur utilise les données de type concept communautaire, car c'est celui utilisé par Eurostat. Les statistiques ainsi fournies sont comparables aux données des autres pays européens ainsi qu'aux publications de l'Union européenne. La définition de chacun des concepts est donnée ci-dessous :

LE CONCEPT NATIONAL

Dans le but notamment d'assurer la cohérence entre, d'une part, les chiffres du commerce extérieur et, d'autre part, ceux de la balance des paiements et des comptes nationaux, la plupart des statistiques du commerce extérieur sont établies selon le concept national.

Ce concept diffère à plusieurs titres du concept communautaire. L'une des principales différences réside dans le fait que les données selon le concept national ne tiennent pas compte des opérations à l'importation et à l'exportation réalisées par des non-résidents assujettis à la TVA en Belgique et dans lesquelles aucun résident n'intervient. Les opérations suivies de retours de marchandises ne sont pas non plus prises en compte.

LE CONCEPT COMMUNAUTAIRE

Les exportations extracommunautaires et expéditions intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui quittent la Belgique avec une destination définitive, en ce compris celles préalablement mises en libre pratique et ensuite expédiées vers un autre État membre pour mise en consommation. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (exportations temporaires et réexportations) sont aussi prises en compte. Les importations extracommunautaires et arrivées intracommunautaires comprennent toutes les marchandises qui entrent en Belgique pour mise en consommation, ainsi que celles qui sont seulement mises en libre pratique. Toutes les marchandises en rapport avec le perfectionnement actif et passif (importations temporaires et réimportations), en ce compris les sorties d'entrepôt pour importation (mais non les entrées en entrepôt) sont prises en compte.

4.2 INDICE DES PRIX À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice du prix unitaire des marchandises à l'importation et l'exportation pour la Belgique (avec le monde).

Cet indice permet d'analyser l'évolution générale du prix des marchandises. Cela permet donc une mise en perspective de l'évolution globale des importations et des exportations de la Belgique, en identifiant la part qui est due à l'évolution des prix (et donc la part qui est due à l'évolution des quantités).

Il s'interprète comme suit : **en moyenne**, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'exportation en 2015, ce même produit avait une valeur de EUR 106,2 en 2020. De façon similaire, si un produit avait une valeur de EUR 100 à l'importation en 2015, ce même produit avait une valeur à l'importation de EUR 106,8 en 2019.

TABEAU 7 : INDICE DU PRIX UNITAIRE DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS BELGES TOTALES (2010=100)

	Exportations	Importations
2002	80,7	75,9
2003	79,7	75,0
2004	80,9	77,0
2005	85,2	82,3
2006	88,4	86,1
2007	90,5	87,1
2008	94,1	93,3
2009	87,9	85,5
2010	93,7	92,5
2011	100,1	100,9
2012	102,5	104,5
2013	101,8	103,5
2014	100,6	101,6
2015	100,0	100,0
2016	97,2	96,2
2017	102,3	102,2
2018	105,4	106,9
2019	106,2	106,8

5 SOURCES

BANQUE MONDIALE — WWW.WORLDBANK.ORG

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE — WWW.BNB.BE

CREDENDO GROUP — WWW.CREDENDOGROUP.COM

CIA WORLD FACTBOOK — WWW.CIA.GOV

DIRECTION GÉNÉRALE COMMERCE, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/TRADE](http://EC.EUROPA.EU/TRADE)

EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE — [HTTP://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT](http://EC.EUROPA.EU/EUROSTAT)

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE — WWW.WTO.ORG

6 CONTACTS

SERVICE STATISTIQUES

CHRISTELLE CHARLIER

DIRECTEUR

☎ +32 2 206 35 78

✉ CHRISTELLE.CHARLIER@ABH-ACE.BE

CÉDRIC CLUDTS

INTERNATIONAL TRADE ANALYST

☎ +32 2 206 35 64

✉ CEDRIC.CLUDTS@ABH-ACE.BE

DENNIS GIJSBRECHTS

INTERNATIONAL TRADE ANALYST

☎ +32 2 206 35 73

✉ DENNIS.GIJSBRECHTS@ABH-ACE.BE

Date de publication: Juin 2021

Éditeur responsable: Fabienne L'Hoost

Auteur: Cédric Cludts

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise, l'Agence pour le Commerce extérieur ne peut être tenue pour responsable d'erreur, d'omission et de déclaration mensongère. Elle ne peut non plus être tenue responsable d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette note, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.



**Agence pour le
Commerce extérieur**

Agence pour le Commerce extérieur
Rue Montoyer, 3 - 1000 Bruxelles • Belgique
+32 2 206 35 11 • www.abh-ace.be